

HABEMUS PAPAM !

L'ÉLECTION DU SOUVERAIN PONTIFE



Les **bulletins** sont brûlés, produisant une **fumée blanche** annonçant l'élection.



Acceptation de l'élection

Après l'élection canonique, le doyen interroge l'élu :

« *Acceptasne electionem de te canonice factam in Summum Pontificem ?* »

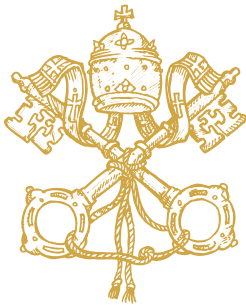
Acceptes-tu ton élection canonique comme Souverain Pontife ?

Si l'élu répond positivement, il est immédiatement pape.

Le doyen demande ensuite :

« *Quo nomine vis vocari ?* »

Quel nom veux-tu porter ?



Le **Maître des célébrations liturgiques pontificales** dresse alors l'acte officiel avec deux cérémoniaires comme témoins.

Une fois l'acceptation faite, les cardinaux rendent hommage au nouveau pape.



Le nouveau pape donne alors depuis la *loggia* centrale la bénédiction ***Urbi et Orbi***.

Quelques jours plus tard, lors d'une **messe solennelle d'inauguration**

à Saint-Pierre, il prend canoniquement possession de la **cathédrale du Latran**, siège de l'évêque de Rome.

Le cardinal protodiacre (le plus ancien cardinal diacre) sort au balcon central de la basilique Saint-Pierre et proclame la formule traditionnelle :

« *Annuntio vobis gaudium magnum : habemus Papam ! Eminentissimum ac Reverendissimum Dominum, Dominum [Prénom] Sanctae Romanae Ecclesiae Cardinalem [Nom], qui sibi nomen imposuit [Nom pontifical].* »

~

Je vous annonce une grande joie : nous avons un pape !
Le très éminent et très révérend Seigneur, Monseigneur [Prénom], cardinal de la Sainte Église romaine [Nom], qui a pris pour nom [Nom de règne].